

Eden-Libéria : un balcon sur l'Est

Très fréquenté à la saison des goyaviers, le site de l'Eden-Libéria abrite bien d'autres richesses. A commencer par son point de vue époustoufflant sur la côte Est, quand la météo est favorable. Une vingtaine de minutes de marche suffit pour accéder aux deux belvédères qui offrent, en deux parties, une vision panoramique de Sainte-Suzanne à Piton-Sainte-Rose ! L'Espace Naturel Sensible des Hauts de Bras-Panon est géré depuis 2003 par l'Association pour la Protection des Milieux Naturels de l'Est (APMNEST), qui a pris le relais de l'ONF. Il s'étend sur 458 hectares, entre la forêt de bois de couleur des Bas de Libéria et la ligne domaniale. Entre les deux, à 700 m d'altitude, le site de l'Eden conserve les traces d'une colonisation agricole remontant à un peu plus d'un siècle. La forêt primaire avait été défrichée pour planter du thé et un ancien député de Saint-Benoît, Charles Dureau de Vaulcomte y avait construit sa case de changement d'air, entourée d'azalées et de camélias. La culture a été abandonnée vers 1920, il ne reste que les fondations des constructions d'antan mais nombre de théiers ont survécu. Leurs fleurs odorantes attirent les abeilles et ils reçoivent les soins attentifs des équipes de l'APMNEST, qui entretiennent un petit jardin (*photo ci-contre*) non loin des belvédères. Fanjans, pinpins des Hauts, ambavilles et autres bois de losto café dressent leur tête au-dessus des théiers taillés au carré. La flore originelle ne demande qu'à reprendre ses droits en cet éden verdoyant, idéal pour une balade familiale.

Le site de l'Eden est accessible par la route, à partir de Rivière-du-Mât-les-Hauts (suivre les panneaux, 30 mn de route environ jusqu'au parking, dernier kilomètre sur piste empierrée). Une piste forestière, puis un sentier à travers la forêt de Libéria permet également aux randonneurs d'y monter à partir du Refuge (Bras-Panon).

La visite guidée dure près de 2 heures (6€/personne) :
contacter l'APMNEST, tél. 0262 51 60 15,
ou Jérôme Brun, animateur, tél. 0692 64 30 88.



ESPACES
NATURELS
SENSIBLES



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion
www.cg974.fr

Le Conseil général, premier propriétaire forestier

Le Conseil général est un acteur incontournable dans la préservation des milieux naturels et exceptionnels de l'île. Premier propriétaire forestier de l'île, le Département est le principal financeur, avec l'Europe, de la gestion des forêts et des milieux naturels. 95 % des forêts lui appartiennent y compris les forêts départemento-domaniales gérées par l'ONF, par exemple celles du Maïdo, des Makes, de Bélouve, du Volcan...

Le gecko vert des Hauts

Il habite, en famille, dans le tronc creux d'un pinpin mort. De son trou, il guette le ciel et sort pour profiter de chaque rayon de soleil. Ce gecko vert des Hauts (*Phelsuma borbonica borbonica*) est endémique des hauteurs de l'Est et il semble particulièrement apprécier le site de l'Eden !

GROS PLAN

